NUMÉRO D'ORDRE

.....

Nota. — Ce numéro qui est à porter par l'agent instructeur sera le même que celui de la ligne du procès-verbal où figure la présente déclaration.

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

N° 4195

BULLETIN DE DÉCLARATION

DE PERTES DE RÉCOLTES (1)

COMMUNE d.....

Indiquer ci-dessous la date et la nature du sinistre ayant entraîné la déclaration

DATE : ..... NATURE : .....

1° Nom, prénoms et domicile du **PROPRIÉTAIRE** imposé pour les biens endommagés .....

Article de la matrice générale .....
Compte de la matrice cadastrale .....
Revenu cadastral — Propriétés non bâties .....

2° Nom, prénoms et domicile du **PERDANT** s'il n'est pas le même que le propriétaire .....

Article de la matrice générale .....

Nota. — Il sera établi des bulletins distincts pour les parcelles portées à des comptes différents de la matrice cadastrale ainsi que pour les parcelles d'un même compte cultivées par des exploitants différents.

DÉSIGNATION DES RÉCOLTES ENDOMMAGÉES					REVENU CADASTRAL des propriétés atteintes		FRACTION représentative des pertes de récoltes (2)	ÉVALUATION des pertes (Récoltes sur pied)	RÉSULTATS DE LA VÉRIFICATION Motifs de rejet
Nature (vignes, blé, betteraves, etc.) 1	Situation cadastrale Lettre de section N° du plan Lieu-dit 2	Contenance des terrains atteints 3			4		5	6	7
		ha	a	ca				F	